



SYNDICAT MIXTE DES GAVES

Oloron, Aspe, Ossau
et leurs Affluents

Envoyé en préfecture le 01/04/2022
Reçu en préfecture le 01/04/2022
Affiché le 
ID : 064-200032332-20220329-2022_0312-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SÉANCE DU 29 MARS 2022

Délibération n° 2022_0312

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf Mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Patrick MAUNAS

Date de la convocation : Mardi 15 Mars 2022
Secrétaire de séance : Didier CAZENAVE-LAROCHE

Pour la Communauté de Communes du Haut-Béarn (Présents : 15)					
TITULAIRES			Présents (13)	Excusés (11)	Pouvoirs (0)
ACCOUS	BERGEZ	Eric		X	
AGNOS	BERNOS	André	X		
ANCE-FÉAS	GAUCHER	Michelle	X		
ARETTE	CASABONNE	Pierre		X	
BEDOUS	HOEPFFNER	Michel		X	
BORCE	COUSTET	Jean-Claude		X	
BUZIET	FLORENCE	Jean-Philippe		X	
ESCOU	CASABONNE	Jean	X		
ESCOU	BETAT	Sylvie	X		
ESTIALESCQ	FROSSARD	Etienne	X		
HERRERE	GARCES	Catherine		X	
LANNE EN BARÉTOUS	LARRICQ	Cédric	X		
LEDEUX	JOUSSAUME	Patrick	X		
LEES-ATHAS	MAUNAS	Patrick	X		
LOURDIOS-ICHÈRE	CLOT	Marthe	X		
MOUMOUR	BERGES	Paul	X		
OGEU-LES-BAINS	CAZENAVE-LAROCHE	Didier	X		
OLORON-SAINTE-MARIE	CABANNES	Jean-Maurice		X	
OLORON-SAINTE-MARIE	ROSSI	Brigitte	X		
OSSE-EN-ASPE	DEVALS	Gérard		X	
PRÉCHACQ-JOSBAIG	LOMPRE	Frédéric		X	
PRÉCILHON	HAENSEL	Michèle		X	
SAINT-GOIN	BENOIT	Louis		X	
VERDETS	MEDOU-MARERE	Daniel	X		
SUPPLEANTS			Présents (2)		
ARAMITS	LARBIOU	Jean-Michel			
AREN	MIRANDE	David			
ASASP-ARROS	MORA	Bernard		X	
AYDIUS	VANDAELE	Samuel			
BIDOS	LOISON	Jacqueline			
CETTE-EYGUN	GACHET	Pierre			
ESCOT	MOUGNAGUE	Bastien			
ESQUIULE	PEREUILH	Franck			
ESTOS	SANSAMAT	Philippe			
ETSAUT	LAGRANGE	Pierre			
EYSUS	PECAUT	Philippe			
GÉRONCE	CONTOU-CARRERE	Michel			
GEÛS D'OLORON	CASSOU	Marie-Hélène			
GOES	LOUSTAU	Didier			
GURMENÇON	SCHMITT	Henri			
ISSOR	PUCHEU	Cédric			
LASSEUBE	MASSOUE	Corinne			
LESCUN	DRILHOLE	Patrick			
LURBE-SAINT-CHRISTAU	LEPRETRE	Gérard			
ORIN	MIROU	Florian			
POEY D'OLORON	CASAU-BICQ	Jean-Pierre			
SARRANCE	VERCOUILLIE	Maurice			
SAUCÈDE	VILLETTE	Benoît			
URDOS	MARQUEZE	Jacques		X	

Pour la Communauté de Communes du Béarn des Gaves (Présent : 8, Pouvoir : 1)					
TITULAIRES			Présents (6)	Excusés (5)	Pouvoirs (1)
ARAUJUZON	LARCO	Jean Claude		X	
CASTETNAU-CAMBLONG	BALDAN	Patrick	X		
JASSES	BONNEFON	Catherine		X	
LAY-LAMIDOU	ARRIBÈRE	Daniel	X		
NAVARENX	CAZALETS	Henri	X		
NAVARENX	CHOPIN	Marjorie		X	A Henri CAZALETS
NAVARENX	TARDAN	Emile		X	
OSSENX	GRECHEZ-CASSIAU	Roland		X	
PRECHACQ-NAVARENX	FRANCAIS	Hubert	X		
SALIES-DE-BÉARN	MINART	François	X		
SAUVETERRE-DE-BÉARN	BOURREZ	Alain	X		
SUPPLEANTS			Présents (2)		
ANGOUS	LANSALOT-MATRAS	Francis		X	
ARAUX	MONTREER	Jean-Jacques			
BASTANES	GERE	Thierry			
GESTAS	LAGARONNE	Maryvonne			
GURS	PUHARRE	Christian		X	
MERITEIN	LENDRE	Jean-Baptiste			
NARP	LAGRILLE	Fernand			
NAVARENX	BARTHE	Nadine			
SALIES-DE-BÉARN	DUPOUEY	Arnaud			
SALIES-DE-BÉARN	SAINTE-CLUQUE	Laurent			
SUS	LENDRE	Jean-Paul			
Pour la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (Présent : 0)					
TITULAIRES			Présents (0)	Excusés (2)	Pouvoirs (0)
LUCQ-DE-BÉARN	LASSERRE-BISCONTE	Albert		X	
LUCQ-DE-BÉARN	LAGRANGE	Jérôme		X	
SUPPLEANTS			Présents (0)		
LUCQ-DE-BÉARN	LARRALDE	Franck			
LUCQ-DE-BÉARN	CHAPEL	Louise			

Ont également assisté à la séance : Elodie CLEMENTINO, Marion FOURNIER, Florian GARCIA, Adrien GELLIBERT, agents du SMGOAO

Délibération N°2022_0312 – CONVENTION BEDOUS-SMGOAO ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVRAGE

Rapport n°2022_0312 : rapporteur : Etienne FROSSARD

Il est indiqué au Comité syndical que la commune de Bedous a sollicité le Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, d'Ossau et de leurs Affluents afin que ce dernier lui apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une protection de berge en rive droite du Gabarret sur une section comprise entre le lavoir communal et le pont d'Orcun.

Il est précisé que la passation d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage est nécessaire afin de fixer les conditions de réalisation administratives, techniques et financières de cet accompagnement en application du règlement d'intervention du SMGOAO en vigueur.

Il est demandé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **APPROUVE** le principe de passation d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre la commune de Bedous et le SMGOAO pour la réalisation d'une protection de berge en rive droite du Gabarret entre le lavoir communal et le pont d'Orcun
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer cette convention et ses éventuels avenants

Annexe 1 : Projet de convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage Bedous-SMGOAO

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, le Mardi 29 Mars 2022

Membres en exercice	37
Membres présents :	23
Nombre de votants :	24
POUR :	24
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0



Le Président
Patrick MAUNAS